

COMMISSION DE SÉCURITÉ DES PISTES

du 29 novembre 2001

Compte-Rendu

Étaient présents : Cf. liste annexée

Étaient excusés : Mr Gilbert BLANC-TAILLEUR (maire de Courchevel),
Mr Jean-Christophe VIDONI (maire-adjoint)
Mr Patrick PACHOD (maire-adjoint)
Mr René MONTGRANDI (directeur de l'Office du Tourisme)

Jean-Yves PACHOD, vice président de la commission de sécurité des pistes ouvre cette séance d'avant saison qui permet, comme chaque année, de dresser une situation de l'organisation de la sécurité des pistes en perspective de la saison touristique d'hiver 2001/2002.

Par ailleurs, il annonce le recrutement d'un agent, Melle Emmanuelle Richard, de janvier à mai 2002 pour l'établissement du plan de secours de la station et du référentiel « sécurité des pistes » qui prendra en compte notamment la question de la sécurité des pistes. Les différents intervenants dans la chaîne des secours seront vraisemblablement amenés à la rencontrer afin de re-préciser ou définir des procédures d'intervention du secours en fonction des secteurs géographiques et des périodes de l'année.

Enfin, Jean-Yves Pachod informe les personnes présentes de l'accueil de deux nouveaux membres lors des prochaines séances de la commission de sécurité des pistes : Monsieur Alain Girre, directeur d'exploitation des domaines skiables de Courchevel et Monsieur Bruno Tuairé, directeur du Club des Sports ; ils seront nommés par arrêté municipal.

BILAN DES TRAVAUX DE PISTES ET DE REMONTEES MECANQUES REALISES AU COURS DE L'ETE 2001

Jacques Gomez, directeur du service des pistes de S3V, annonce que les travaux prévus en début d'été ont tous été réalisés : 2^{ème} tranche du stade de slalom, reprise de la piste des Creux en amont et en aval, finition des aménagements des gares G1 et G2 du télésiège des Marmottes, équipements des gaz ex de la « M ». La capacité de l'usine à neige du Biollay a été renforcée (1^{ère} tranche : changement des compresseurs d'air et 122 canons ont été remplacés par une nouvelle génération plus performante : Borax et Rutois.)

Pour ce qui concerne le stade de slalom actuel, des mesures particulières doivent être prises pour sécuriser le bas du stade et du télési « Exercice » par rapport au débouché de la « Loze Rouge » dont le profil a été amélioré ; celui-ci risque de drainer les skieurs avec des vitesses d'évolution supérieure à ce quelles étaient précédemment. L'ESF de Courchevel 1850 confirme l'existence de ce problème et va devoir s'organiser pour envoyer certains de leurs groupes d'enfants sur le secteur de Pralong. Georges Vial précise que la « Loze Rouge » actuelle est bien destinée à intégrer à terme le stade de slalom et que le télési « Exercice » devrait être démonté en 2002. Pour l'hiver qui débute, une réunion spécifique aura lieu pour définir les modalités de sécurisation du stade actuel étant précisé qu'une signalisation pour ralentir les skieurs au pied de la « Loze Rouge » est d'ores et déjà nécessaire.

Sur le domaine de Pralong, le nouveau télésiège débrayable est pratiquement achevé et ouvrira dans le courant du mois de décembre ; sa capacité à plein régime sera de 2700 personnes / heure. Deux tapis roulant amovibles pour les débutants ont par ailleurs été installés sur le practice du golf ; ils sont en libre accès avec un bouton de mise en route. Des filets de sécurisation seront installés aux abords. Enfin, trois chauffeurs supplémentaires ont rejoint l'équipe de damage.

Lucien Mermoz présente les aménagements réalisés à Courchevel 1650 (cf liste ci annexée). Pour les remontées mécaniques, Noël Pachod confirme l'achèvement du télésiège du Signal et son inauguration à la veille des congés de fin d'année. L'ancien poste de secours de Roc Mugnier a été transféré à l'arrivée de ce télésiège pour une meilleure irrigation du domaine skiable. Compte tenu de l'afflux plus important de skieurs dans ce secteur, il conviendra de renforcer le barrièrage sur la piste du Rocher en cas de compétition.

L'ESF 1650 fait remarquer que le remodelage réalisé à l'arrivée du télésiège du Mickey pose un problème pour les enfants car le départ dans la pente est immédiat et ne permet plus d'effectuer un regroupement de transition avant le départ de la descente ; une concertation sur site semble nécessaire.

Enfin, deux chauffeurs de chenillette ont été mis en place pour réaliser un damage plus performant à 1650 avec notamment l'ouverture des pistes plus larges sous le nouveau télésiège compte tenu de la suppression des pylônes de télésiège. Cette organisation nécessitera une adaptation de l'activité des scooters pour laquelle la commission donne un avis défavorable dans sa configuration actuelle. En effet, une équipe de 3 chauffeurs débute désormais le damage de 17h30 à 1h00 et une autre de 2h00 à 9h30 ; un transfert de chenillettes pourra également avoir lieu entre Courchevel 1850 et Courchevel 1650.

Enfin, la commission est amenée à statuer sur la demande de l'école de ski New Generation qui souhaite organiser un rassemblement de cours de ski au pied du talus face à l'immeuble de la « Belle Etoile ». Un avis défavorable est donné compte tenu de la présence des jeunes lugeurs sur le talus ; la mise en place de panneaux créeraient un risque certain. Par ailleurs, l'encombrement actuel de la grenouillère ne permet pas d'aménager de nouveaux emplacements de rassemblement car les passages libres sont destinés aux flux skieurs.

EFFECTIFS DES INTERVENANTS DANS LA CHAÎNE DES SECOURS

- Service des pistes S3V et STM (cf annexe) ; Jean-Paul Chardon est nommé suppléant de Jacques Gomez en remplacement de Jean-Noël Bianchini. Par ailleurs, le PIDA reste inchangé.

- Gendarmerie : 13 en poste à Courchevel 1850 sous le commandement de l'adjudant Aumercier du 20 décembre au 15 avril.

- Police municipale : 17 dont une secrétaire et un maître chien au Forum.

- CRS/PGHM : 6 en poste en alternance une semaine sur deux et un maître chien.

- SAF : l'hélicoptère sera opérationnel le 1^{er} décembre.

- Pompiers : 8 professionnels et 7 saisonniers. Eric Suino annonce qu'une session de formations aux gestes de premiers secours sur pistes devrait être proposée prochainement aux écoles de ski (environ 4 heures).

- Ambulances Pech : 4 chauffeurs de plus ont été recrutés pour compenser le passage aux 35 heures. Les délais d'attente dans les cabinets médicaux et en particulier à l'hôpital de Moutiers restent un problème important pour le confort des blessés ; le temps perdu à l'hôpital de Moutiers génère ensuite une carence pour les transferts en station.

- Médecins : pas de changement.

COMMUNICATION

Un débat s'instaure autour de la communication des thèmes liés à la sécurité du skieur ; Noël Pachod précise qu'elle doit toujours être présente dans la station et que la démarche d'information du public par les professionnels doit être permanente et renforcée.

A ce titre, les thèmes suivants doivent faire l'objet d'une attention particulière :

- nouveaux drapeaux d'avalanche,
- échelle européenne du risque d'avalanche,
- la présence de câble de damage dès la fermeture des pistes,
- les déclenchements d'avalanches à distance par les gaz-ex,
- l'évacuation des restaurants d'altitudes avant la fermeture totale du domaine skiable,
- la diffusion des règles de conduite du skieur,
- la nécessité de s'équiper d'un arva, d'une pelle et d'une sonde en hors piste et leurs lieux de vente dans la station,
- port du casque chez les enfants.

Les services des pistes S3V et STM annoncent qu'ils interviendront cet hiver sur la même fréquence de radio ; les remontées mécaniques ont leur propre fréquence mais peuvent basculer sur celle du service des pistes.

Les ESF informent la commission que leur syndicat national a édité une plaquette sur la sécurité dans le ski. Pour la médicalisation éventuelle des enfants accidentés pendant leur cours de ski, le numéro de téléphone de la personne à joindre est désormais porté au dos de la partie du ticket conservé par les ESF. Il est rappelé que pour un mineur, les médecins ne peuvent prendre aucune décision de médicalisation particulière sans l'accord des parents. Cependant, les ESF ne veulent pas faire remplir une attestation d'autorisation de médicalisation au moment de l'inscription car cette procédure peut apparaître anti-commerciale. Il sera rappelé aux assemblées générales que les moniteurs sont responsables des mineurs jusqu'à ce que les parents les récupèrent.

ORGANISATION DES SECOURS SUR PISTES

Une liste des coordonnées des différents intervenants potentiels dans la chaîne de secours a été établie et distribuée à la commission. Elle doit être portée à la connaissance du plus grand nombre de professionnels du ski de la station et sera mise à jour chaque année (cf annexe).

Une fiche type déclenchement de secours sera finalisée par le service des pistes de S3V et diffusée à tous les professionnels du ski.

L'ESF 1850 annonce qu'un système de message SMS est en cours d'expérimentation pour lancer une information urgente sur un secours auprès de leurs moniteurs et ce, quelque soit leur opérateur de téléphonie mobile.

ANIMATION ORGANISEE SUR LE DOMAINE SKIABLE

Parapente : pour les vols de nuit lors des animations, il est rappelé qu'une autorisation préfectorale est nécessaire. Ceci exposé, la commission s'interroge sur l'opportunité de poursuivre les démonstrations sur le front de neige de la croisette lors des ski show compte tenu de la présence de multiples câbles.

Raid nature hivernal : Cette nouvelle manifestation sponsorisée par Salomon aura lieu le 7 avril 2002 à Courchevel ; les directeurs du service des pistes précisent que le tracé à effectuer par les concurrents devra tenir compte du PIDA engagé tout au long de l'hiver sur le domaine de Courchevel.